



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION MORGANE

Dimanche 17 octobre 2021 - à 11h00 – réunion zoom

Présents : Blandine Devouge, Claudine Ducol, Dominique Gontier, Erwan Grossmann, Fanny Grossmann, Pierre Grossmann, René Grossmann, Nadège Oger-Buchle, Pierrette Usseglio

Pouvoirs donnés : Catherine de Grissac à Blandine Devouge

Absents : Catherine Cavelier

Cette réunion s'est tenue par zoom, facilitant ainsi la participation de la majorité des membres constituant l'assemblée générale de l'association.

I – Présentation du rapport moral et d'activités sur l'année 2020 :

Document présenté par Blandine Devouge, présidente de l'association. Il est voté à l'unanimité des présents et représentés.

II – Présentation du livret des activités de l'association Morgane

- Le livret présenté par Pierre Grossmann, Trésorier, montre une stabilisation des dons des particuliers et une croissance du nombre de donateurs. Les dons des particuliers représentent 57 % de la totalité des produits depuis le début du fonctionnement de l'association, ce dont nous pouvons être fiers (*document en annexe*).
- On constate une forte augmentation des recettes de vente de vin en 2020, grâce à la multiplication des points de journées dégustations, notamment à Brigneau et à Concarneau.
- Depuis l'origine, le montant total de toutes natures collecté par l'association Morgane atteint 650 618 € pour les dons directs et subvention ; 711 632 € si l'on ajoute les dons en natures et abandons de créances reçus des membres.

III - Rapport financier sur l'année 2020 : présenté par Pierre Grossmann, trésorier

- L'exercice présente un déficit de 11 100 € en raison d'un versement de 30 000 € en cours d'exercice pour financer la suite des travaux de l'espace polyvalent.

- Les réserves à fin 2020 (35 681 €) sont suffisantes pour terminer l'espace polyvalent et financer son équipement. En 2020, il ne restait plus à percevoir que le solde de la subvention de 20 000 € du Conseil Régional des Pays de la Loire. Celle-ci a été versée dans les premiers jours de 2021 et sera donc comptabilisée sur l'exercice à venir.

Vote du document présenté à l'unanimité des présents et représentés

IV – Formations 2020 et 2021

Formations 2020 :

Voir les comptes-rendus dans le rapport moral et dans les annexes concernant les deux formations encadrées par Sylvain Hannebique et Patrice Jounot.

Formations 2021-2022 :

L'ASEM s'est réunie aux journées de Dagana entre le 6 et le 10 octobre 2021. Un compte-rendu sera envoyé à l'association Morgane dans les prochains jours.

V - L'Espace polyvalent : Voir le rapport moral et d'activités

Pierre, Blandine et Julien pensent pouvoir venir à Dagana autour des vacances de Noël. Julien essaie de faire venir Simon (muraliste) à cette même période.

Une piste est proposée par Emmanuel Gontier sur un achat de matériel de son d'occasion de bonne qualité. Un contact proche doit confirmer la possibilité de se le procurer.

VI – Fonctionnement de l'école élémentaire Célestin Freinet :

- La rentrée scolaire au Sénégal a eu lieu le 15 octobre
- Papa Meïssa Hanne, en retraite depuis un an nous fait part de son inquiétude concernant le désintérêt du nouveau directeur de l'école élémentaire pour la pédagogie Freinet. Il nous conseille de lui adresser un courrier lui demandant son bilan de l'année. Voir projet ci-joint après demande de Claudine d'y apporter un rappel de la collaboration ente l'association Morgane et l'ASEM.
- Un échange s'engage autour de cette situation inquiétante :
 - Questionner Oumar Seck sur les raisons de son départ
 - Y aurait-il une possibilité de questionner l'éducation nationale sur un échange entre le poste d'Oumar et celui du nouveau directeur ?!
 - Y a-t-il eu une volonté politique d'avoir placé un directeur étranger à la pédagogie Freinet pour contrer les actions menées dans cette école ?
 - Dès que Blandine et Pierre auront les dates de leur voyage demander un entretien au nouveau directeur à Dagana

VII – Anniversaire des 20 ans du décès de Morgane en décembre 2021 et des 20 ans de l'association Morgane janvier 2023 :

Tout le monde s'accorde pour confirmer que les 20 ans du décès de Morgane sont à rappeler dans le prochain bulletin d'information de l'association à paraître en novembre. En revanche plusieurs idées sont émises pour faire des 20 ans de l'association Morgane une grande manifestation dont il faut envisager dès à présent l'organisation.

- Claudine, Nadège et Erwan sont d'accord pour se réunir autour de ce sujet et élaborer des propositions (date à prévoir après le 15 novembre à Concarneau)
- Envisager une intervention d'élèves de l'école de journalisme de Tours qui pourraient présenter les actions portées par l'association et leur impact sur l'avenir des élèves et de leurs familles
- Proposer aux élèves et aux enseignants de filmer des mini-interviews avec leur téléphone portable ; établir un questionnaire-type permettant un cadre
- Demander à l'association des anciens élèves de faire un reportage sur ce qui fut important dans leur scolarité Freinet et quel est l'impact dans leur vie actuelle
- Envisager un duo filmé en direct entre l'AG de l'association Morgane en 2023 et le nouvel espace polyvalent
- Envisager de financer le voyage de deux membres de l'ASEM en France pour être présents aux festivités en France
- Solliciter un accompagnement du Conseil Régional et du Conseil départemental tant financier que matériel en soutien à cette manifestation qui se situe dans le prolongement des actions de construction et valorisera la mise en œuvre de l'utilisation des locaux tels que décrits dans les dossiers de subventions

Par ailleurs il est rappelé que les grands projets de construction étant maintenant terminés il va falloir continuer à motiver les adhérents pour financer les projets de formations et d'aides à l'ASEM :

- Claudine rappelle que la communication est essentielle ; La gestion d'un blog ou du site internet nécessite une parfaite régularité mais le bulletin d'information de l'association pourrait s'ouvrir davantage sur la vie au Sénégal dans toutes ses composantes ; il permettrait d'associer davantage nos partenaires et de nourrir nos réflexions. Travail à affiner avec Claudine
- Le bulletin de novembre prochain fera un rappel de l'origine de l'association et de la vie de Morgane

VII - Autres informations :

- Voir également le compte-rendu d'entretien téléphonique entre Papa Meïssa, Pierre et Blandine du 4 octobre 2021, ainsi que les réponses du 6 octobre 2021 de Papa Meïssa aux questions posées par l'association Morgane.

IX – Composition du Bureau de l'association pour l'année à venir

Présidente	Blandine DEVOUGE
Secrétaire	Nadège OGER-BUCHLE
Trésorier	Pierre GROSSMANN

L'assemblée Générale est close à 12h00